



SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU NUMERIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Gouvernement est mobilisé pour assurer le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications et invite les français à l'usage de bonnes pratiques

Paris, le 19/03/2020
N°123

La restriction des déplacements individuels et le recours massif au télétravail, indispensables pour lutter contre la propagation de l'épidémie, entraîne une augmentation de la sollicitation des réseaux de télécommunications. Que ce soit par le développement du télétravail, des visio-conférences ou des usages récréatifs (films, séries, jeux en ligne), les français mobilisent davantage en cette période les différents réseaux de télécommunications, fixes comme mobiles.

Le Gouvernement, en étroite coordination avec l'Autorité indépendante de régulation des telecoms (ARCEP), suit avec une grande attention la montée en charge des différents réseaux. **A ce jour, aucun incident majeur n'a été constaté et la situation actuelle ne soulève pas d'inquiétude générale à court terme** – certains incidents très locaux ont pu être constatés notamment sur le mobile, **le Gouvernement souhaite diffuser un message de vigilance et de responsabilité.**

Le Gouvernement, en coordination avec la Commission européenne, l'ARCEP et les opérateurs, a engagé trois actions complémentaires :

1. Une mobilisation quotidienne des opérateurs de télécommunications afin de mieux gérer les pics de flux de données et de protéger la qualité et l'intégrité des réseaux. Le Gouvernement apporte son soutien au travail remarquable des équipes des opérateurs telecom, indispensable au bon fonctionnement de ces infrastructures essentielles.

2. Un appel aux fournisseurs de contenus fortement consommateurs de bande passante (VoD, streaming, jeux en ligne...) à prendre dans les heures et les jours qui viennent les mesures techniques appropriées pour limiter la consommation de leurs services. Des contacts ont eu lieu ce jour entre le Secrétariat d'Etat au numérique et les acteurs concernés.

3. Un appel au grand public pour adopter certaines bonnes pratiques de consommation (« les réflexes qui permettent à tout le monde de regarder sans se priver ») **afin d'éloigner tout risque de saturation des réseaux.** En particulier, le Gouvernement invite les français à :

- Privilégier les connexions « fixes » (avec Wifi par exemple) aux connexions sur les réseaux mobiles (3G ou 4G) pour la lecture des vidéos en ligne ;
- Privilégier les téléchargements anticipés des vidéos (films, séries par exemple), pendant les heures creuses (notamment après 23h) plutôt qu'une lecture en streaming ;
- Eviter la lecture des vidéos en très haute définition (et notamment 4K).

*« Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour garantir aux français le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications indispensables aux services de télé-médecine, de télé-éducation, de télé-travail, etc. devenus essentiels dans cette période. Une utilisation responsable des réseaux de télécommunications par tous les citoyens permettra de consolider ces services indispensables. Je suis conscient que la période de confinement est un moment collectif difficile à traverser, mais certains réflexes permettent de préserver les réseaux sans se priver des usages »
déclare Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique*